



**ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER**



ATTESTATION DE FORMATION À LA CONDUITE

AFC DE PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

AFC DE PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

OBJECTIFS

- Manipuler un pont roulant à commande par boîte à boutons et/ou radiocommande dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel conformément à la recommandation R484 de le CNAMTS.
- Réaliser les opérations de prise de poste et fin de poste.
- Choisir et mettre en œuvre les accessoires d'élingue appropriés à la charge pour lever et transférer des charges.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du pont roulant.

CONTENU

THÉORIE

- Prendre connaissance des différents types de ponts roulants et des portiques
- Qu'est-ce que l'autorisation de conduite ? Comment fonctionne-t-elle ?
- Appréhender la nouvelle recommandation R484
- Responsabilités juridiques du pontier et employeurs
- Identifier les acteurs de la prévention au niveau de l'entreprise, au niveau local et national

- Visualiser les caractéristiques générales de ces appareils de levage
- Panorama des types de véhicules et accessoires des grues de chargement
- Découvrir les différents types d'élingues de levage
- Apprendre à utiliser, contrôler, et stocker les accessoires de levage
- Assimiler les différents dispositifs et règles de sécurité d'une grue de chargement
- Panorama des moyens de communication
- Mise au point sur la notion d'adéquation et le droit de retrait
- Apprendre à faire une prise de poste et réaliser des manœuvres
- Sensibilisation aux méthodologies de levage
- Gestes de commandement.

PRATIQUE

- Prise de contrôle du pont roulant dans son environnement.
 - Adéquation du pont roulant à l'opération de manutention envisagée
 - Adéquation des accessoires de levage à l'opération de manutention envisagée
 - Vérification et opérations nécessaires avant la prise de poste
 - Manoeuvre de levage et de positionnement avec souplesse et précision
 - Elingage de charge
 - Mouvements décomposés et synchronisés en positionnant de la charge à un endroit précis
 - Maîtrise du balancement de la charge
 - Prise et dépose de charges en suivant les gestes de commandement et de communication
- Repérage des anomalies et difficultés rencontrées et rendu à hiérarchie.

N.B. : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation. Recyclage recommandé tous les 5 ans.



INFORMATION PRATIQUE

de 1 à 6 personnes

PUBLIC CONCERNÉ : pontiers élingueurs ou utilisateurs de ponts roulants

PRÉREQUIS : le salarié devra être à jour de son aptitude médicale

PÉDAGOGIE : diaporama / participative

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique lors d'échange de connaissance, pratique lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 06 83 48 60 67

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation de handicap